

## INCARNEZ VOTRE RÔLE DE MEMBRE DE LA CSSCT

### Destinée à

Aux **membres de la CSSCT** pour les entreprises de **+ de 300 salariés**.

La formation est prévue pour permettre de développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse et de les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre dans la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

### Pas de pré requis

- Inter
- Intra

### Points forts

- Petits groupes (10 personnes maximum)
- Mise en application immédiate de la méthodologie et des apports théoriques
- Expertise du formateur en Ressources Humaines, Droit Social

### Durée de la formation

# 5 jours

35 h (modulables)

## SESSIONS SUR INSCRIPTIONS



### Ce que vous allez apprendre :

- Les attributions et les moyens du CSE et de la CSSCT
- Les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection
- Les risques afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise
- Les étapes des démarches de prévention des RPS et de QVCT
- Le rôle du CSE dans les démarches de prévention



# Programme de la formation

## **JOUR 1 : INTRODUCTION À LA SSCT ET ÉVALUATION DES RISQUES**

- Introduction à la santé, sécurité et conditions de travail
- Rôles et responsabilités des employeurs et des salariés en matière de SSCT
- Identification et évaluation des risques sur le lieu de travail
- Méthodes d'analyse des risques : ARBO (Analyse des Risques du Bureau et de l'Ordinateur), APR (Analyse Préliminaire des Risques), AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité)

Exercices pratiques d'évaluation des risques sur un modèle d'un DUERP

## **JOUR 2 : PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

- Principes de prévention des risques professionnels
- Mesures de protection collective et individuelle
- Équipements de protection individuelle (EPI) : sélection, utilisation et entretien
- Santé au travail : troubles musculo-squelettiques, troubles liés à l'ergonomie, risques psychosociaux, etc.
- Plan de prévention et procédures d'urgence en cas d'accident

Exercices pratiques de prévention et de simulation d'accidents

## **JOUR 3 : GESTION DES INCIDENTS ET DES SITUATIONS D'URGENCE**

- Gestion des incidents et des accidents du travail
- Procédures d'urgence et d'évacuation
- Réactions face aux situations d'urgence : premiers secours, utilisation des extincteurs, etc.
- Communication et coordination en cas de crise

Étude de cas et exercices pratiques de gestion d'incidents

## **JOUR 4 : HYGIÈNE ET SANTÉ AU TRAVAIL**

- Principes de base de l'hygiène au travail
- Risques chimiques : identification, prévention et mesures de protection
- Risques biologiques : prévention des infections, mesures d'hygiène
- Risques liés à l'environnement de travail : bruit, vibrations, éclairage, etc.
- Surveillance médicale des travailleurs

Exercices pratiques d'évaluation des risques liés à l'hygiène et à la santé

## **JOUR 5 : SENSIBILISATION À LA SSCT ET CONCLUSION**

- Sensibilisation des salariés à la SSCT
- Communication et sensibilisation des salariés sur les risques professionnels
- Intégration de la SSCT dans la gestion quotidienne du travail

# Modalités

## NOTRE PARTI-PRIX PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

## ÉVALUATION ET VALIDATION

### En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

### Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

### En fin de formation

- Validation des acquis : questionnaire à compléter par le stagiaire pour valider l'atteinte des objectifs,
- Une **attestation de fin de formation** reprenant les objectifs de formation est également remise aux stagiaires, signée par le formateur.
- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

### Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.



## VOTRE FORMATRICE

### Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social

DRH à temps partagé

Médiatrice assermentée

Pour plus d'information sur le programme, vous pouvez la contacter directement au **06 81 67 48 71** ou par mail à [contact@mdrhformation.fr](mailto:contact@mdrhformation.fr)

**Pour les formations CSE/CSSCT : MDRH FORMATION est un organisme de formation habilité par la DREETS Nouvelle Aquitaine**

## **INTER ( regroupant différentes entreprises) - Région Nouvelle Aquitaine**

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Lieux de la formation et accès :
  - **2 rue des Ecoles - 86170 NEUVILLE DE POITOU** (maximum 6 personnes)
  - **Rue du Porteau - 86000 Poitiers** (maximum 10 personnes)
  - **34 avenue Victor Hugo – 79200 PARTHENAY** (maximum 10 personnes)
  - **Hôtel Mercure Bordeaux Lac (33)** (maximum 10 personnes)
- Tarif net de taxe : 3500 €/participant. Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation
- Sessions organisées tous les mois
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Accueil assuré à partir de 8h45.

## **INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe) - Région Nouvelle Aquitaine**

- En présentiel
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

## **DÉLAI D'ACCÈS**

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

## **ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT** au sein de MDRH FORMATION, joignable par mail à l'adresse suivante : [contact@mdrhformation.fr](mailto:contact@mdrhformation.fr) ou par téléphone au **06 70 75 09 34** pour étudier ensemble votre situation.

## **PLUS D'INFORMATIONS**

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition

**Marjorie DERCOURT** - Relation client & Référente handicap au 06 70 75 09 34

**Frédéric DERCOURT** - Relation client & Gestion financière au 06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo 79200 PARTHENAY

Par mail : [contact@mdrhformation.fr](mailto:contact@mdrhformation.fr)

sur notre site : [www.mdrhformation.fr](http://www.mdrhformation.fr)

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

*"La formation est l'essence de tout succès"*